

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3877-2014

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

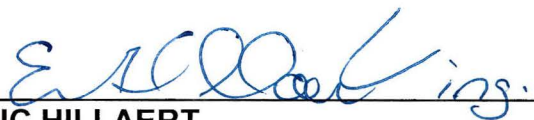
(ci-après «Gaz Métro»),

AFFIDAVIT

Je soussigné, **ÉRIC HILLAERT**, ingénieur, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Chef de service ingénierie régionale et projets majeurs chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande d'autorisation pour la relocalisation de la conduite du pont Arthur-Laberge »;
3. J'ai connaissance des faits allégués aux pièces Gaz Métro-1, Documents 1 à 3;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ


ÉRIC HILLAERT

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 28^e jour de février 2014



Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec

